

Retraite et avantages sociaux : vers une bonne gestion des risques et une politique RH efficace

Relever vos défis humains et financiers

Le paysage de la retraite est en constante évolution. Risques financiers, volatilité des marchés, changements démographiques et législatifs - il devient de plus en plus difficile de mettre en place des dispositifs de solutions d'épargne et de retraite sécurisés et pérennes pour vous et vos employés.

Chez Aon nous vous aidons à :

- définir et mettre en œuvre une politique d'avantages sociaux efficace,
- piloter et optimiser la gestion financière de vos programmes et
- maîtriser vos engagements sociaux et anticiper les risques associés.

Aon vous aide à relever vos défis en vous apportant le conseil et le support technique adéquat à votre environnement et à vos enjeux.

▶ A propos d'Aon

Leader mondial du conseil en management et administration des ressources humaines, Aon aide les entreprises et les organisations à relever leurs défis les plus complexes en matière de capital humain et risques financiers associés. Aon accompagne les entreprises dans la définition, la mise en œuvre et la gestion de leurs stratégies de ressources humaines, de retraite, de gestion d'actifs, de santé, de prévoyance, de rémunération et de management des talents. Aon assure à ses clients un niveau de service exceptionnel et dispose d'un réseau de plus de 35 000 professionnels présents dans 90 pays. Pour plus d'informations sur: www.aon.fr





Retraite et
Epargne entreprise

Parce “qu’il n’est pas de richesse que d’hommes”, l’entreprise se doit d’attirer, fidéliser et protéger ses talents.

Mais quels sont les programmes d’avantages sociaux les plus adaptés au contexte de votre entreprise ?

➤ Définir une politique d’avantages sociaux attractive et en ligne avec les pratiques du marché

➤ Optimiser les avantages sociaux existants et/ou mettre en place des nouveaux dispositifs en amélioration du package de rémunération globale

➤ Définir et mettre en œuvre une gouvernance des avantages sociaux au niveau groupe, favorisant l’équité et la mobilité

➤ Favoriser l’appropriation des enjeux de la retraite par vos collaborateurs, pour qu’ils en deviennent véritablement acteurs

➤ Renforcer votre image de marque employeur

Nous apportons à nos clients l’ensemble des réponses attendues et le support nécessaire à leurs besoins en matière d’épargne retraite et salariale, sans se substituer aux acteurs de leur entreprise.

Implémentation :

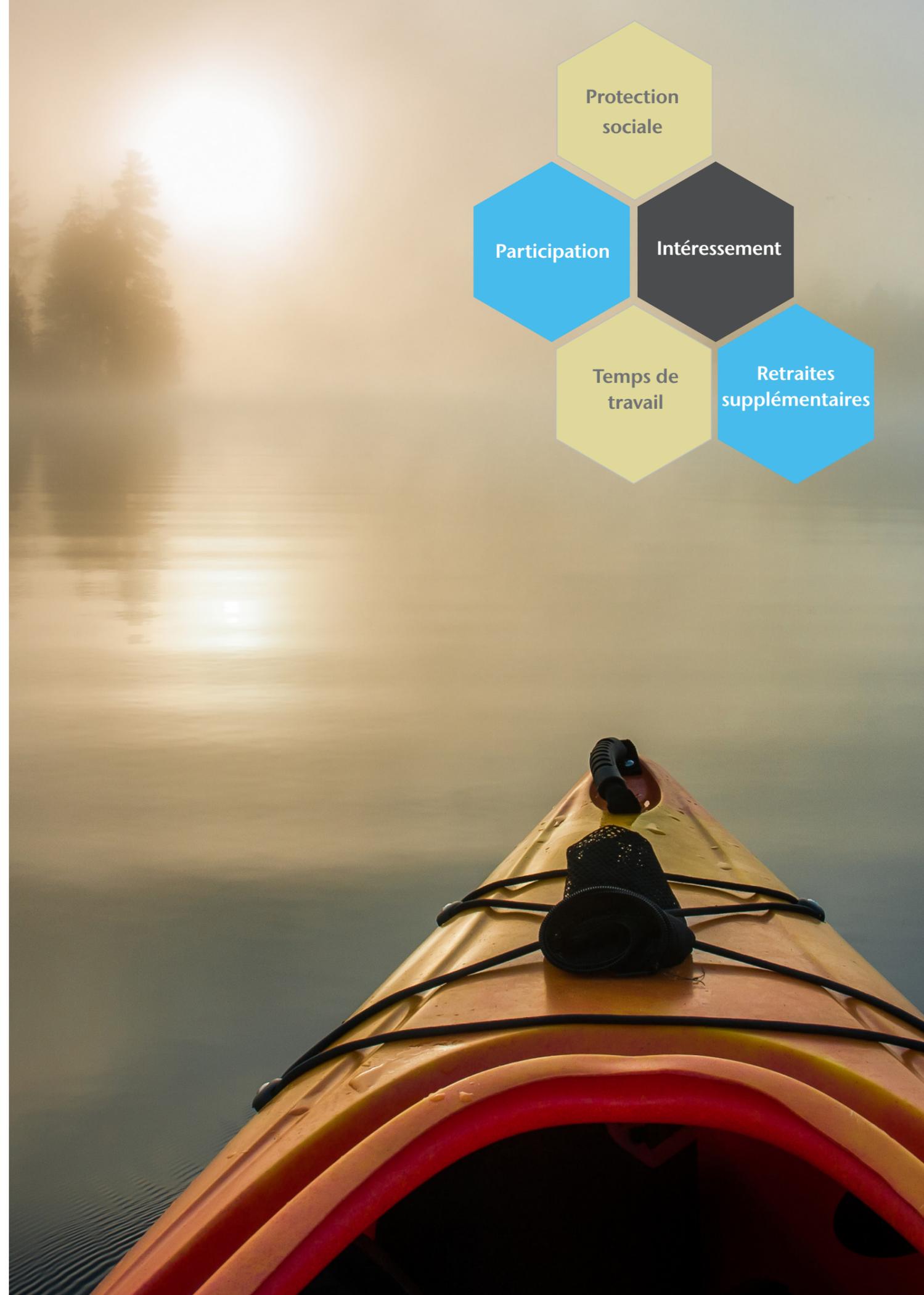
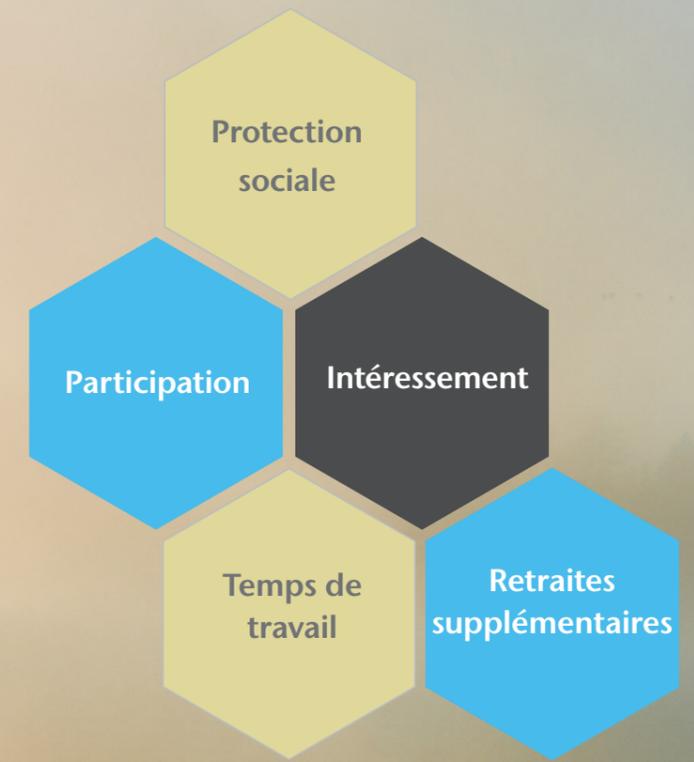
- Audit et benchmark des avantages sociaux pour une meilleure maîtrise budgétaire et une efficacité économique ;
- Aide dans le choix du design des avantages sociaux (retraite, épargne salariale, politique de temps de travail...);
- Mise en place des régimes d’épargne entreprise (épargnes retraite et salariale).

Pilotage et optimisation :

- Assistance dans la mise en œuvre de la politique d’avantages sociaux allant jusqu’à l’externalisation de la fonction C&B auprès de nos experts multidisciplinaires ;
- Gestion des préretraites et accompagnement des préretraités jusqu’à la liquidation de leurs retraites ;
- Création d’instances de décision et de contrôle de vos dispositifs.

Communication :

- Formation/information retraite pour les salariés ;
- Bilans retraite individuels (BRI) ;
- Assistance dans la liquidation des retraites.





Mise en œuvre de la
gestion financière

La mise en œuvre de la gestion financière :

Portefeuilles de placement, trésorerie et fonds d'épargne salariale, retraite, prévoyance... De quelle façon définir, implémenter et suivre votre stratégie en matière de gestion d'actifs, dans un contexte de maîtrise des risques ?

► Définir une stratégie d'investissement autour d'une allocation d'actifs et la structuration de portefeuilles

► Obtenir des rendements financiers en adéquation avec la prise de risques et en phase avec les objectifs

► Sélectionner et évaluer les partenaires : sociétés de gestion, OPCVM et fonds, dépositaires et conservateurs

► Se doter des instances et des règles de gouvernance pour suivre et contrôler des investissements en matière de risque réel, performance, respect de la réglementation, coûts réels de gestion

Assister les acteurs de l'entreprise qui participent à la mise en place et au pilotage des dispositifs d'épargne collectifs.

Implémentation :

- Sélection des gestionnaires, les mettre en place, y compris sur l'aspect juridique de la relation avec le prestataire.

Pilotage :

- Partage d'expérience sur les pratiques des marchés locales et internationales ;
- Présentation des solutions personnalisées concrètes, basées sur des analyses quantitatives et qualitatives.

Communication :

- Evaluation des performances, des risques et des coûts réels des prestataires (gestionnaires, OPCVM, dépositaires, valoritaires...);
- Production d'un reporting clair, indépendant et pédagogique ;
- Formations des différents acteurs : membres de conseil de surveillance, de commissions financières, DRH, partenaires sociaux.

Organisation

Réalisation

Contrôle





Engagements sociaux et
évaluations actuarielles

Les engagement sociaux (retraite et assimilés, stock options et actions gratuites, rémunération à long terme) peuvent avoir un impact significatif sur les bilans et la performance des Groupes.

Qu'il s'agisse du reporting comptable, d'une opération de fusion et acquisition ou de la gouvernance de vos risques, de quelle manière appréhendez-vous la gestion de vos engagements sociaux et comment répondez-vous aux enjeux ?

- ▶ Produire une information financière pertinente et fiable
- ▶ Comprendre et maîtriser votre exposition aux risques
- ▶ Anticiper les changements législatifs et les transformer en opportunités
- ▶ Réagir promptement pour comprendre et quantifier l'impact d'évolutions réglementaires
- ▶ Favoriser une communication nécessaire et efficace des équipes RH / Finances
- ▶ Opérer des traitements comptables homogènes
- ▶ Prendre en compte rapidement les événements exceptionnels liés aux évolutions de votre structure

Chez Aon, nous combinons notre expertise locale et internationale sur l'ensemble des problématiques liées aux engagements sociaux.

Implémentation :

- Mise à disposition d'un outil de reporting partagé permettant à nos clients de maîtriser l'information tout au long de l'exercice comptable - Greater Insight.

Une veille législative et normative

- Les recommandations des autorités de contrôle (suivi des discussions de l'AMF, de la SEC) ;
- Les modifications normatives en cours de discussion (suivi et analyse des travaux de l'IASB et du FASB, estimation des impacts) ;
- Les impacts de la réglementation (réformes des régimes obligatoires).

Pilotage :

- Accompagnement dans le choix des hypothèses, des évaluations actuarielles et cadrage des provisions ;
- Coordination et consolidation sur un périmètre mondial ;
- Animation d'un comité engagements sociaux pour piloter les risques et les opportunités associées.

Communication :

- Présentation des résultats : production de tableaux de bord trimestriels, des projections sur plusieurs exercices comptables (commissaires aux comptes, équipe de consolidation) ;
- Production d'analyses synthétiques et pertinentes pour les besoins de communication interne (comité exécutif, comité d'audit) et externe (investisseurs, analystes) ;
- Fusion / acquisition, introduction en bourse.



A propos d'Aon

Aon plc (NYSE: AON) est leader mondial des services aux entreprises en matière de gestion des risques et de couverture sociale. Forts de leur expertise et de nos capacités de traitement des données, nos 50 000 collaborateurs, présents dans 120 pays, élaborent des solutions qui contribuent à l'amélioration de la performance de nos clients et à une meilleure maîtrise de la volatilité de leurs résultats.

Pour plus d'informations sur les services d'Aon, visitez notre site aon.fr

Copyright© 2018 Aon. Tous droits réservés.

Ce document est destiné à des fins d'information uniquement et ne doit pas être interprété comme conseil ou opinion sur des faits ou des circonstances spécifiques. Les commentaires contenus dans ce rapport sont basés sur l'analyse préliminaire par Aon de l'information accessible au public. Le contenu de ce document est mis à disposition en tant que tel sans garantie d'aucune sorte.

Aon décline toute responsabilité légale envers toute personne ou organisation pour la perte ou le dommage causé par ou résultant de l'utilisation de ce contenu.

Contacts

Direction pôle retraite et investissement

Alain Boyadjian
01 47 83 13 25
alain.boyadjian@aon.com

Retraite et épargne entreprise

Marc Salameh
01 47 83 13 40
marc.salameh@aon.com

Mise en œuvre de la gestion financière

Mathias Coumert
01 47 83 13 44
mathias.coumert@aon.com

Engagements sociaux et évaluations actuarielles

Yankel Benasuly
01 47 83 13 29
yankel.benasuly@aon.com

